

Paris. — J. Claye, imp.

Furne et C<sup>e</sup>, éditeurs.

Bonaparte aux Cinq-Cents. (Page 794.)

Bonaparte, fort ému, prend la parole, et d'une voix entrecoupée, mais forte, dit aux Anciens : « Citoyens représentants, vous n'êtes point dans des circonstances ordinaires, mais sur un volcan. Permettez-moi quelques explications. Vous avez cru la république en danger ; vous avez transféré le Corps législatif à Saint-Cloud ; vous m'avez appelé pour assurer l'exécution de vos décrets ; je suis sorti de ma demeure pour vous obéir, et déjà on nous abreuve de calomnies, moi et mes compagnons d'armes : on parle d'un nouveau Cromwell, d'un

« nouveau César. Citoyens, si j'avais voulu d'un tel rôle, il m'eût été facile de le prendre au retour d'Italie, au moment du plus beau triomphe, et lorsque l'armée et les partis m'invitaient à m'en emparer. Je ne l'ai pas voulu alors, je ne le veux pas aujourd'hui. Ce sont les dangers seuls de la patrie qui ont éveillé mon zèle et le vôtre. » Bonaparte fait ensuite, toujours d'une voix émue, le tableau de la situation dangereuse de la république, déchirée par tous les partis, menacée d'une nouvelle guerre civile dans l'Ouest et d'une invasion

vers le Midi. « Prévenons, ajoute-t-il, tant de « maux ; sauvons les deux choses pour les- « quelles nous avons fait tant de sacrifices, la « liberté et l'égalité... — Parlez donc aussi « de la Constitution ! » s'écrie le député Linglet. Cette interruption déconcerte un instant le général ; mais bientôt il se remet, et d'une voix entrecoupée il répond : « De Constitu- « tion ! vous n'en avez plus. C'est vous qui « l'avez détruite, en attendant, le 18 fructi- « dor, à la représentation nationale, en annu- « lant, le 22 floréal, les élections populaires, « et en attaquant, le 30 prairial, l'indépen- « dance du gouvernement. Cette Constitution « dont vous parlez, tous les partis veulent la « détruire. Ils sont tous venus me faire con- « fidence de leurs projets, et m'offrir de les « seconder. Je ne l'ai pas voulu ; mais, s'il le « faut, je nommerai les partis et les hommes. « — Nommez-les, s'écrient alors les oppo- « sants, nommez-les, demandez un comité « secret. » Une longue agitation succède à cette interruption. Bonaparte reprend enfin la parole, et peignant de nouveau l'état où la France est placée, engage les Anciens à prendre des mesures qui puissent la sauver. « Environné, dit-il, de mes frères d'armes, « je saurai vous seconder. J'en atteste ces « braves grenadiers, dont j'aperçois les « baïonnettes, et que j'ai si souvent conduits « à l'ennemi ; j'en atteste leur courage, nous « vous aiderons à sauver la patrie. Et si « quelque orateur, ajoute Bonaparte d'une « voix menaçante, si quelque orateur, payé « par l'étranger, parlait de me mettre hors « la loi, alors j'en appellerais à mes compa- « gnons d'armes. Songez que je marche ac- « compagné du dieu de la fortune et du dieu « de la guerre. »

Ces paroles audacieuses étaient un avis pour les Cinq-Cents. Les Anciens les accueillirent très-bien, et parurent ramenés par la présence du général. Ils lui accordèrent les honneurs de la séance.

Bonaparte, après avoir réchauffé les Anciens, songe à se rendre aux Cinq-Cents, pour essayer de leur imposer. Il s'avance suivi de quelques grenadiers ; il entre, mais il les laisse derrière lui au bout de la salle. Il avait à parcourir la moitié de l'enceinte pour arri-

ver à la barre. A peine est-il arrivé au milieu que des cris furieux partent de toutes parts. « Quoi ! s'écrient une foule de voix, des soldats ici ! des armes ! Que veut-on ?... A bas le dictateur ! à bas le tyran ! » Un grand nombre de députés s'élançant au milieu de la salle, entourent le général, lui adressent les interpellations les plus vives : « Quoi ! lui dit-on, c'est pour cela que vous avez vaincu ?... Tous vos lauriers sont flétris... Votre gloire s'est changée en infamie. Respectez le temple des lois. Sortez, sortez ! » Bonaparte est confondu au milieu de la foule qui le presse. Les grenadiers qu'il avait laissés à la porte accourent, repoussent les députés, et le saisissent au milieu du corps. On dit que dans ce tumulte des grenadiers reçurent des coups de poignard qui lui étaient destinés. Le grenadier Thomé eut ses vêtements déchirés. Il est très-possible que dans le tumulte ses vêtements aient été déchirés, sans qu'il y eût là des poignards. Il est possible aussi que des poignards fussent dans plus d'une main. Des républicains qui croyaient voir un nouveau César, pouvaient s'armer du fer de Brutus, sans être des assassins. Il y a une grande faiblesse à les en justifier. Quoi qu'il en soit, Bonaparte est emporté hors de la salle. On dit qu'il était troublé, ce qui n'est pas plus étonnant que la supposition des poignards. Il monte à cheval, se rend auprès des troupes, leur dit qu'on a voulu l'assassiner, que ses jours ont été en péril, et est accueilli partout par les cris de *vive Bonaparte !*

Dans ce moment l'orage continue, plus violent que jamais, dans l'assemblée, et se dirige contre Lucien. Celui-ci déploie une fermeté et un courage rares. « Votre frère est un tyran, lui dit-on ; en un jour il a perdu toute sa gloire. » Lucien cherche en vain à le justifier. « Vous n'avez pas voulu, dit-il, l'entendre. Il venait vous expliquer sa conduite, vous faire connaître sa mission, répondre à toutes les questions que vous ne cessez d'adresser depuis que vous êtes réunis. Ses services méritaient du moins qu'on lui donnât le temps de s'expliquer. — Non, non, à bas le tyran ! s'écrient les patriotes furieux. Hors la loi ! ajoutent-ils, hors la loi ! » Ce mot était terrible, il avait perdu Robespierre. Prononcé

contre Bonaparte, il pouvait peut-être faire hésiter les troupes et les détacher de lui. Lucien, avec courage, résiste à la proposition de mise hors la loi, et demande auparavant qu'on écoute son frère. Il lutte longtemps au milieu d'un tumulte épouvantable. Enfin, déposant sa toque et sa toge : « Misérables, s'écrie-t-il, vous voulez que je mette hors la loi mon propre frère ! je renonce au fauteuil, et je vais me rendre à la barre pour défendre celui qu'on accuse. »

Dans ce moment, Bonaparte entendait du dehors la scène qui se passait dans l'assemblée. Il craignait pour son frère ; il envoie dix grenadiers pour l'arracher de la salle. Les grenadiers entrent, trouvent Lucien au milieu d'un groupe, le saisissent par le bras en lui disant que c'est par ordre de son frère, et l'entraînent hors de l'enceinte. C'était le moment de prendre un parti décisif. Tout était perdu si l'on hésitait. Les moyens oratoires de ramener l'assemblée étant devenus impossibles, il ne restait que la force. Il fallait hasarder un de ces actes audacieux devant lesquels hésitent toujours les usurpateurs. César hésita en passant le Rubicon, Cromwell en fermant le parlement. Bonaparte se décide à faire marcher les grenadiers sur l'assemblée. Il monte à cheval avec Lucien, et parcourt le front des troupes. Lucien les harangue. « Le conseil des Cinq-Cents est dissous, leur dit-il ; c'est moi qui vous le déclare. Des assassins ont envahi la salle des séances, et ont fait violence à la majorité ; je vous somme de marcher pour la délivrer. » Lucien jure ensuite que lui et son frère seront les défenseurs fidèles de la liberté. Murat et Leclerc ébranlent alors un bataillon de grenadiers, et le conduisent à la porte des Cinq-Cents. Ils s'avancent jusqu'à l'entrée de la salle. A la vue des baïonnettes, les députés poussent des cris affreux, comme ils avaient fait à la vue de Bonaparte ; mais un roulement de tambours couvre leurs cris. *Grenadiers, en avant !* s'écrient les officiers. Les grenadiers entrent dans la salle, et dispersent les députés, qui s'enfuient, les uns par les couloirs, les autres par les fenêtres. En un instant la salle est évacuée, et Bonaparte reste maître de ce déplorable champ de bataille.

La nouvelle est portée aux Anciens, qui en sont remplis d'inquiétude et de regrets. Ils n'avaient pas souhaité un pareil attentat. Lucien se présente à leur barre et vient justifier sa conduite à l'égard des Cinq-Cents. On se contente de ses raisons, car que faire dans une pareille situation ?... Il fallait en finir et remplir l'objet qu'on s'était proposé. Le conseil des Anciens ne pouvait pas décréter à lui seul l'ajournement du Corps législatif et l'institution du consulat. Le conseil des Cinq-Cents était dissous ; mais il restait une cinquantaine de députés, partisans du coup d'État. On les réunit, et on leur fait rendre le décret, objet de la révolution qu'on venait de faire. Le décret est ensuite porté aux Anciens, qui l'adoptent vers le milieu de la nuit. Bonaparte, Roger-Ducos, Sieyès, sont nommés consuls provisoires, et revêtus de toute la puissance exécutive. Les Conseils sont ajournés au 1<sup>er</sup> ventôse prochain. Ils sont remplacés par deux commissions de vingt-cinq membres chacune, prises dans les Conseils, et chargées d'approuver les mesures législatives que les trois consuls auront besoin de prendre. Les consuls et les commissions sont chargés de rédiger une Constitution nouvelle.

Telle fut la révolution du 18 brumaire, jugée si diversement par les hommes, regardée par les uns comme l'attentat qui anéantit l'essai de notre liberté, par les autres comme un acte hardi, mais nécessaire, qui termina l'anarchie. Ce qu'on en peut dire, c'est que la révolution, après avoir pris tous les caractères, monarchique, républicain, démocratique, prenait enfin le caractère militaire, parce qu'au milieu de cette lutte perpétuelle avec l'Europe, il fallait qu'elle se constituât d'une manière solide et forte. Les républicains gémissent de tant d'efforts infructueux, de tant de sang inutilement versé pour fonder la liberté en France, et ils déplorent de la voir immolée par l'un des héros qu'elle avait enfantés. En cela le plus noble sentiment les trompe. La révolution, qui devait nous donner la liberté, et qui a tout préparé pour que nous l'ayons un jour, n'était pas et ne devait pas être elle-même la liberté. Elle devait être une grande lutte contre l'ancien ordre de choses. Après l'avoir vaincu en France, il

fallait qu'elle le vainquît en Europe. Mais une lutte si violente n'admettait pas les formes et l'esprit de la liberté. On eut un moment de liberté sous la Constituante, et il fut court; mais quand le parti populaire devint menaçant au point d'intimider tous les esprits; quand il envahit les Tuileries au 10 août; quand au 2 septembre il immola tous ceux qui lui donnaient des défiances; quand au 21 janvier il obligea tout le monde à se compromettre avec lui en trempant les mains dans le sang royal; quand il obligea, en août 93, tous les citoyens à courir aux frontières, ou à livrer leur fortune; quand il abdiqua lui-même sa puissance, et la remit à ce grand comité de salut public, composé de douze individus, y avait-il, pouvait-il y avoir liberté? Non; il y avait un violent effort de passions et d'héroïsme; il y avait cette tension musculaire d'un athlète qui lutte contre un ennemi puissant. Après ce moment de danger, après nos victoires, il y eut un instant de relâche. La fin de la Convention et le Directoire présentèrent des moments de liberté. Mais la lutte avec l'Europe ne pouvait être que passagèrement suspendue. Elle recommença bientôt; et au premier revers les partis se soulevèrent tous contre un gouvernement trop modéré, et invoquèrent un bras puissant. Bonaparte, revenant d'Orient, fut salué comme souverain, et appelé au pouvoir. On dira vainement que Zurich avait sauvé la France. Zurich était un accident, un répit; il fallait encore Marengo et Hohenlinden pour la sauver. Il fallait plus que des succès militaires, il fallait une réorganisation puissante à l'intérieur de toutes les parties du gouvernement, et c'était un chef politique plutôt

qu'un chef militaire dont la France avait besoin.

Le 18 et le 19 brumaire étaient donc nécessaires. On pourrait seulement dire que le 20 fut condamnable, et que le héros abusa du service qu'il venait de rendre. Mais on répondra qu'il venait achever une tâche mystérieuse, qu'il tenait, sans s'en douter, de la destinée, et qu'il accomplissait sans le vouloir. Ce n'était pas la liberté qu'il venait continuer, car elle ne pouvait pas exister encore; il venait, sous les formes monarchiques, continuer la révolution dans le monde; il venait la continuer en se plaçant, lui plébéen, sur un trône; en conduisant le pontife à Paris pour verser l'huile sacrée sur un front plébéen; en créant une aristocratie avec des plébéens, en obligeant les vieilles aristocraties à s'associer à son aristocratie plébéenne; en faisant des rois avec des plébéens; en recevant dans son lit la fille des Césars, et en mêlant un sang plébéen à l'un des sangs les plus vieux de l'Europe; en mêlant enfin tous les peuples, en répandant les lois françaises en Allemagne, en Italie, en Espagne; en donnant des démentis à tant de prestiges, en ébranlant, en confondant tant de choses. Voilà quelle tâche profonde il allait remplir; et pendant ce temps la nouvelle société allait se consolider à l'abri de son épée, et la liberté devait venir un jour. Elle n'est pas venue, elle viendra. J'ai décrit la première crise qui en a préparé les éléments en Europe; je l'ai fait sans haine, plaignant l'erreur, révérent la vertu, admirant la grandeur, tâchant de saisir les profonds desseins de la Providence dans ces grands événements, et les respectant dès que je croyais les avoir saisis.

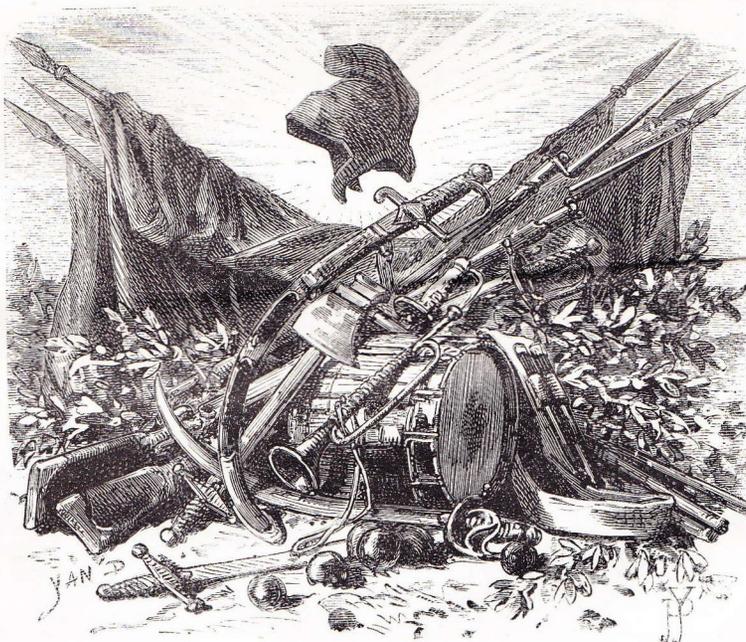
HISTOIRE  
DE  
LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

PAR M. A. THIERS

NOUVELLE ÉDITION

DESSINS PAR YAN' D'ARGENT



PARIS

FURNE, JOUVET ET C<sup>IE</sup>, ÉDITEURS

45, RUE SAINT-ANDRÉ-DES-ARTS

—  
M DCCCLXVI

HISTOIRE

DE

LA RÉVOLUTION

FRANÇAISE

---

TOME SECOND